



## Relevé de conclusions

**Objet :** Rencontre avec les syndicats CFTC, CFE-CGC, SUD

---

Une réunion s'est tenue le mercredi 1er avril 2009 avec les syndicats CFTC, CFE-CGC, SUD sur les thèmes suivants :

Cette réunion a permis aux partenaires sociaux d'exposer leurs revendications.

### Revendications :

- 3 % d'augmentation de la valeur du point au 1er janvier 2009,
- Prime vacances portée au coefficient 210,
- Prime dimanche portée à 92 euros ou récupérée 7 h, et repos férié porté à 92 euros et récupéré 7 h,
- Prime samedi portée à 16 euros,
- Indexation de toutes les primes sur la valeur du point entreprise
- (exemple : prime OTCM, prime OMR, prime chef d'équipe métro et repas décalés),
- Prime spectacle portée à 17 euros,
- Subrogation avec maintien du salaire en cas de congé de paternité.

*En commentaire des points qui précèdent, les organisations syndicales font valoir leur souhait de conclure un accord salarial sur la base de propositions améliorées par rapport aux conclusions de la dernière réunion NAO : rajout d'une augmentation de la valeur du point au premier décembre, révision de la date d'effet de l'indexation des primes, attention portée aux attentes des conducteurs du réseau de nuit.*

### Réponses de la Direction :

- La Direction prend note de ces éléments ; elle rappelle le contexte et le déroulement des réunions NAO qui se sont tenues. Elle portera une réponse dans les délais les plus brefs à la demande de formulation d'une dernière proposition.

Toulouse, le 1er avril 2009 (en attente de signature)

Le représentant de la Direction

Le représentant du syndicat CFTC

Le représentant du syndicat CFE-CGC

Le représentant du syndicat SUD

Mesdames, Messieurs les Délégués Syndicaux  
**Organisation syndicale CFDT**  
**Organisation syndicale CFE-CGC**  
**Organisation syndicale CFTC**  
**Organisation syndicale CGT**  
**Organisation Syndicale CGT-FO**  
**Organisation Syndicale SUD**  
**Transports Urbains 31**

Toulouse, le 2 avril 2009  
N/Réf. : OD/MO

Mesdames, Messieurs les Délégués Syndicaux,


Suite aux réunions NAO, et à nos derniers échanges sur ce thème intervenus le 1er avril 2009, je vous confirme les ultimes propositions suivantes, applicables en cas de signature d'un accord salarial :

- Augmentation de la valeur du point de +1% dès le 1er janvier 2009 (par rapport à décembre 2008), puis de 1% au 1er mai 2009 (par rapport à décembre 2008), soit 2% en niveau ;
- La valeur du point sera à nouveau augmentée avec effet rétroactif au 1er septembre 2009, pour l'ajuster si nécessaire au niveau annuel de l'indice des prix INSEE de 2009 ;
- Augmentation de 10 points de la prime de vacances (passage du coefficient 190 au coefficient 200) ;
- Réévaluation de la prime de samedi à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009 à hauteur de 9€ (rappel d'indexation)
- Indexation sur la valeur du point Tisséo des primes non indexées à ce jour (primes métro) ;
- En cas de congé de paternité, subrogation et maintien du salaire pendant toute la durée du congé.

Par ailleurs, une rencontre relative aux conditions d'exploitation du réseau de nuit sera organisée.

Je souhaite que ces éléments nous permettent de conclure positivement les NAO 2009. Un accord salarial reprenant ces dispositions sera mis à votre signature sous 48 heures.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Délégués Syndicaux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
**Olivier DELCOUR**  
Directeur Général